

**EPE- ALGERIE TELECOM –SPA**  
**NIF : 000216001808337**  
**Direction Opérationnelle des télécommunications de Guelma**  
**Cité Yahia Magh mouli Guelma**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
**N° 06/2026**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma lance un avis de consultation nationale ouverte avec exigence des capacités minimales pour **la réalisation des infrastructures d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique** constitué de deux (02) lots :

| N° Lots | Désignation                                                                | Distance GC (km) | Dstance pose FO (km) |
|---------|----------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------|
| 01      | TGC et Pose Câble FO TAMLOUKA LW-CONSTANTINE via AIN ABID                  | 11.800           | 11.824               |
| 02      | TGC et Pose Câble FO pour Sécurisation de L'axe ANNABA,GUELMA,CNE COMNITAL | 0.895            | 1.050                |

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

La participation à la présente consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales est destinée uniquement aux entreprises ayant l'une des activités suivantes comme activité principale ou secondaire : - Ressource en eau –Hydraulique - Voirie et Réseaux Divers (VRD) - travaux publics – infrastructures passives des télécommunications ; Selon les paliers suivants :

**Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :**

Les entreprises ayant la qualification une (01) ;

Les entreprises nouvellement créées durant l'année de la consultation quelles que soient leurs qualifications ;

Les entreprises issues des dispositifs ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs q quelles que soient leurs qualifications.

**Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km :**

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06).

**Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km :**

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie sept (07) et plus.

Les entreprises intéressées par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**ALGÉRIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma**  
**Adresse : cité Yahia Magh mouli Guelma**



**EPE- ALGERIE TELECOM –SPA**  
**NIF : 000216001808337**  
**Direction Opérationnelle des télécommunications de Guelma**  
**Cité Yahia Magh mouli Guelma**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de **deux mille dinars (2000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire :  
N° 001 00816 0300 000 172/53

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**PRESENTATION DES OFFRES:**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la référence et l'objet de l'Consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION N° 06/2026**  
**Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement de câbles à fibre optique**  
**Adresse : CITE YAHIA MAGHMOULI-GUELMA-24000**  
**« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web : [www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz).

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.